

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2024

---

SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 2404)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 6

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 5 BIS

Alinéa 4

Remplacer les mots :

à 222-18-1

par les mots :

et 222-18

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle, l'article visé ayant été abrogé.